



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Territoire de Belfort
DANJOUTIN

N° 144/2022

ARRÊTÉ DU MAIRE

Occupation du domaine public
Autorisation rampes d'accès aux PMR

Le Maire de la commune de DANJOUTIN

VU

La requête par laquelle la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, Pôle Gestion Immobilier 5 avenue de Bourgogne BP 63 21802 QUETIGNY, sollicite l'autorisation d'installer une rampe d'accès aux PMR 11 rue Pasteur à DANJOUTIN

Le règlement de voirie communale adoptée le 12 novembre 2001

Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2

Le code de la voirie routière

CONSIDERANT

Le déménagement provisoire de l'agence Banque Populaire dans un local de repli et l'installation d'un kiosque automates

La nécessité d'autoriser l'installation d'une rampe d'accès aux PMR 11 rue Pasteur à DANJOUTIN sur le domaine public du 04 juillet 2022 au 20 janvier 2023

ARRÊTE

Article 1

La Banque Populaire Bourgogne Franche Comté est autorisée à installer une rampe d'accès aux PMR 11 rue Pasteur à DANJOUTIN

Article 2

La présente autorisation est accordée à charge pour le bénéficiaire de se conformer aux conditions énoncées aux articles ci-après.

Article 3

La présente autorisation est valable du 05 juillet 2022 au 20 janvier 2023.

Article 4

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5

Le permissionnaire supportera sans indemnité la gêne et les frais de toute nature qui seraient la conséquence des travaux effectués par l'administration dans l'intérêt de la voirie.

Article 6

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et affiché aux lieux habituels. Ampliation sera remise, chacun pour exécution en ce qui le concerne, à

- Madame Lydie VANDEWEEGHE , Architecte lydie@a4architectes.fr
- Banque Populaire Bourgogne Franche Comté jerome.Durieux@bpbfc.banquepopulaire.fr
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Monsieur le Président du Service des Gardes Champêtres
- Services techniques de la commune de Danjoutin
- Service comptabilité de la commune de Danjoutin
- SDIS, 4 rue Romain Rolland, 90000 BELFORT
- Caserne Belfort Sud

DANJOUTIN, le 04 juillet 2022
Le Maire,

Emmanuel FORMET



Transmis en Préfecture le 05/07/2022
Notifié le 05/07/2022